



## Communiqué de presse spécialisé

Date 06.03.2017

Embargo

---

# Cheptel porcin suisse : amélioration de l'état de santé grâce à un diagnostic complet

**Au sein d'un élevage porcin, il est fréquent qu'une maladie n'affecte pas seulement un animal mais tout le troupeau. Demander un diagnostic complet pour un troupeau, notamment en cas de problèmes de santé récurrents, de symptômes extraordinaires ou d'usage accru d'antibiotiques vaut la peine. Les résultats du programme de détection précoce « PathoPig », lancé en 2014 par l'OSAV et divers partenaires, démontrent l'utilité de ces examens portant sur le troupeau.**

Beaucoup d'animaux détenus ensemble implique souvent un nombre élevé d'animaux malades simultanément. Les problèmes de santé affectant le troupeau sont réguliers dans l'élevage d'animaux de rente. Ils peuvent causer des pertes de rendement dont la cause n'est pas facilement décelable à première vue. C'est d'ailleurs généralement une combinaison de plusieurs facteurs qui explique le problème de santé (agents pathogènes, conditions de détention, alimentation, etc.). Il est donc d'autant plus important de déterminer la cause des phénomènes suivants:

- problèmes de santé récurrents de cause inconnue
- taux élevé de maladie ou de mortalité
- symptômes extraordinaires
- utilisation accrue d'antibiotiques

### **Un bon échange d'informations est essentiel pour obtenir des conseils fondés**

Le programme de détection précoce « PathoPig » a montré qu'en cas de problème sanitaire il vaut la peine de demander un examen complet. Ce programme, qui a pour but d'améliorer l'état de santé du cheptel porcin suisse, offre aux éleveurs et à leur vétérinaire la possibilité de faire une autopsie des animaux malades par un laboratoire à un prix avantageux. Les résultats de ces examens permettent aux vétérinaires de mieux apprécier le problème de santé et donc de fournir des conseils fondés aux éleveurs. Le bon échange d'informations entre l'éleveur, le vétérinaire et le laboratoire est essentiel pour connaître la cause du problème.

### **Des examens complets permettent une amélioration de l'état de santé du troupeau**

Le programme « PathoPig » illustre l'utilité de cet examen complet du problème de santé. Depuis son lancement en 2014, ce programme a permis de réduire les problèmes sanitaires dans 90% des exploitations porcines ayant demandé l'autopsie. L'analyse des résultats

indique, par exemple, que les problèmes digestifs constituaient le motif de la demande d'examens dans plus de la moitié des cas élucidés depuis 2014. Les maladies diarrhéiques comptent parmi celles qui nécessitent un diagnostic précis pour pouvoir être traitées de manière ciblée. En effet, elles peuvent être causées non seulement par des bactéries, mais aussi par des virus ou des parasites. Des antibiotiques utilisés à mauvais escient peuvent s'avérer inefficaces dans certaines circonstances et favoriser la multiplication de bactéries résistantes. Le programme « PathoPig » a permis de découvrir aussi des agents pathogènes responsables d'épizooties. Ces examens sont donc très importants pour la détection précoce d'épizooties notamment lorsque les animaux ne présentent aucun symptôme caractéristique.

### **Un diagnostic portant sur le troupeau renforce la prévention**

Un problème sanitaire affectant un troupeau peut avoir de nombreuses causes, qui ne sont souvent découvertes qu'au moyen d'examens diagnostiques approfondis. Lorsque la cause est identifiée, il est souvent possible de remédier au problème en appliquant les mesures recommandées par le vétérinaire et de corriger ainsi durablement les pertes de rendement. Les examens diagnostiques portant sur un troupeau fournissent ainsi des informations importantes permettant d'identifier très tôt une épizootie ou d'autres problèmes de santé. Ces examens diagnostiques et les conseils du vétérinaire sont deux aspects importants d'une bonne prévention qui contribuent à l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel suisse.

### **Informations complémentaires sur le programme [PathoPig](#)**

#### **Renseignements :**

Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires (OSAV)  
Service médias  
Tél. 058 463 78 98  
[media@blv.admin.ch](mailto:media@blv.admin.ch)

#### **Département responsable :**

Département fédéral de l'intérieur DFI